



# A V I S

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La réunion du Conseil Municipal aura lieu à la Mairie, le Lundi 10 décembre 2012 à 20 heures.

### ORDRE DU JOUR

1. Convention entre la Commune d'Argences et la Communauté de Communes du Val es Dunes ; participation financière 2012.
2. Personnel : création de 3 postes d'adjoints techniques 2<sup>ème</sup> classe pour la cantine à temps non complet à compter du lundi 7 janvier 2013 pour 3 mois renouvelables 3 mois :
  - 5/35<sup>ème</sup>
  - 5.30/35<sup>ème</sup>
  - 4.30/35<sup>ème</sup>
3. Décision modificative n° 5 de 2012.
4. Informations diverses.

Argences, le 5 décembre 2012

Dominique DELIVET  
Maire,

